

## Laval théologique et philosophique



Bertrand PÉRIER, avec la collaboration d'Adeline FLEURY, *La parole est un sport de combat*. Paris, Éditions Jean-Claude Lattès (coll. « Essais et documents »), 2017, 220 p.

Yves Laberge

---

Volume 75, numéro 1, février 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1067513ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1067513ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

### ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer ce compte rendu

Laberge, Y. (2019). Compte rendu de [Bertrand PÉRIER, avec la collaboration d'Adeline FLEURY, *La parole est un sport de combat*. Paris, Éditions Jean-Claude Lattès (coll. « Essais et documents »), 2017, 220 p.] *Laval théologique et philosophique*, 75(1), 161–162. <https://doi.org/10.7202/1067513ar>

La première partie rassemble les contributions d'Étienne Pinte, de Serge Guérin et de Gilles Séraphin, qui tentent de comprendre pourquoi il est nécessaire pour une société d'inclure dans sa politique sociale la dimension du « care ». Ces trois contributions revalorisent la fraternité, la figure de l'aidant et la solidarité.

La deuxième partie du livre donne la parole aux associations de terrain qui pratiquent chacune à sa manière « l'attention à l'autre ». La parole est donnée d'abord à ATD Quart Monde qui, depuis sa fondation, mène un combat politique où la parole et la pensée des plus pauvres contribuent à la construction d'une société de la « réussite pour tous » (p. 72-73). Ensuite, à la communauté de l'Arche, pour qui « le vivre-ensemble » au-delà d'habiter ensemble avec les plus fragiles et les marginalisés est une expérience des relations mutuelles qui ouvre au spirituel. Prendre soin de l'autre, c'est prendre soin de Dieu (p. 77). Finalement, à la Société de Saint-Vincent de Paul, qui, tout en se consacrant au service du pauvre, fait en même temps le pari qu'il s'agit de ce fait d'un chemin de conversion tracé par les relations d'échange en toute gratuite (p. 89). En analysant les quatre phases du « care » (*caring about*, *taking care of*, *care giving* et *care receiving*) de Joan Tronto, les Vincentiens établissent une relation indissociable entre l'éthique du « care » et la dimension spirituelle. Cette partie se termine avec la présentation de François Ermenwein, de Jacques Sémelin et de Maurizio Ambrossini, qui analysent la pratique du « care » d'hier à aujourd'hui, tout en évoquant l'engagement remarquable des personnes migrantes auprès des vulnérables en Europe.

La dernière partie du livre et sa conclusion rassemblent trois contributions qui décryptent, examinent et critiquent efficacement le rapprochement entre le « care » et l'évangile, le « soin » et la charité, et entre « le souci des autres » et la responsabilité. Pour les auteurs de cette partie, le traitement du « care » demeure très proche de celui de la charité. Toutefois, cette dernière renvoie inlassablement à la Source, celui à qui l'on doit le « soin » — Dieu.

En terminant, il faut souligner que l'ouvrage fait une critique sociale remarquable de la notion d'autonomie qui caractérise l'humain libéral. Alors que l'autonomie semble définir le « vivre en société », le « care » met en évidence la part invisible dont l'humain (même libéral) ne peut se passer : la vulnérabilité anthropologique qui remet constamment en cause le projet libéral de l'autonomie. La condition humaine nous rend dépendants des autres. Toutefois, le recours fréquent (dans la grande partie de l'ouvrage) à la réalité de la « vulnérabilité » pour justifier le « care » nous semble insuffisant et, parfois, « moralisateur ». En dépit de ce constat, soulignons que l'ouvrage représente une introduction sérieuse à la réflexion sur des enjeux d'actualité : le rapport à l'autre, à l'étranger, au migrant, au vulnérable, etc.

Gaston MUMBERE  
*Université Laval, Québec*

Bertrand PÉRIER, avec la collaboration d'Adeline FLEURY, **La parole est un sport de combat.** Paris, Éditions Jean-Claude Lattès (coll. « Essais et documents »), 2017, 220 p.

Considéré en France comme un champion de l'argumentation et de l'art oratoire, Bertrand Périer prodigue ses conseils sur l'éloquence, l'élaboration du discours, l'argumentation (p. 68), la persuasion, la préparation de la péroraison (p. 71), la conviction (p. 127), l'empathie (p. 192), le non-verbal (p. 19), les ressorts du discours (p. 100) avec toutes les formes de débats et de joutes oratoires — d'où le titre de son ouvrage qui, selon la banderole de l'éditeur ajoutée en couverture, s'est vendu à plus de 50000 exemplaires en moins d'un an, bien qu'il existe de nombreux autres ouvra-

ges en français sur ce même sujet<sup>13</sup>. D'entrée de jeu, l'auteur rappelle cette évidence que s'exprimer oralement devant un public n'est pas comme rédiger un texte pour d'éventuels lecteurs (p. 50) ; comme on le sait, les règles d'organisation du propos changent considérablement, qu'il s'agisse de prononcer un discours politique dans une assemblée plus ou moins captive ou encore pour un sermon devant des fidèles rassemblés. Subdivisé en une trentaine de points précis, son livre *La parole est un sport de combat* reprend des éléments des cours que Bertrand Périer donne à l'Université de Paris 8 et à l'Institut d'études politiques de Paris (« Sciences Po »)<sup>14</sup>. Ses formules sont souvent efficaces et dénotent un enthousiasme contagieux. Voici quelques exemples qui montrent la vivacité de l'auteur : « Il est grand temps de réenchanter la parole et l'écriture » (p. 51), « La parole est une fête » (p. 75), « Variez le ton. Lent, rapide, fort, doux, drôle, grave. On doit passer par tous les registres. On ne change jamais assez de ton » (p. 80). Évitant de refaire l'historique de l'art oratoire (à part une brève mention de Cicéron, p. 33), Bertrand Périer va toujours à l'essentiel en prescrivant sa « règle des quatre C » : clarté, concision, cohérence, crédibilité (p. 204). Au terme de cette lecture, on peut affirmer que l'auteur met bien en pratique les règles qu'il a édictées au départ. Ce livre clair et rigoureux sera particulièrement utile aux futurs enseignants, aux candidats à la prêtrise, mais aussi aux thésards qui préparent un examen doctoral ou leur soutenance.

Yves LABERGE

Centre de recherche en éducation et formation relatives  
à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centre ÉRE)

Michel STEINMETZ, **La fonction ministérielle de la musique sacrée. L'approche originale de la Tradition par Vatican II**. Paris, Les Éditions du Cerf (coll. « Lex Orandi », 7), 2018, 379 p.

Dans cette étude, l'auteur se concentre sur l'innovation terminologique du concile Vatican II pour se référer à la musique dans l'action liturgique en termes de *munus ministeriale*, une expression latine que l'on traduit normalement par « fonction ministérielle ». Cette locution se trouve dans le paragraphe initial du chapitre VI de la constitution conciliaire sur la liturgie, *Sacrosanctum Concilium*, sur la « musique sacrée » (*De musica sacra*), le paragraphe 112. La spécificité de cette étude repose non seulement dans l'essai d'une herméneutique du *munus ministeriale* de la musique dans son site liturgique, mais aussi dans l'effort de prendre le discours de SC 112 comme indication méthodologique.

C'est ainsi que l'auteur porte son regard sur le discours des Pères de l'Église au sujet de la musique et du chant ainsi que sur le fameux *motu proprio* de Pie X *Tra le sollecitudini* sur la musique sacrée de l'année 1903, avant d'étudier l'invention du *munus ministeriale* de la musique par le concile Vatican II. L'auteur a donc voulu confirmer les termes utilisés par le Concile pour justifier ce *munus* ou cette fonction ministérielle de la musique dans la liturgie. En plus, il a voulu aussi creuser l'éventuelle signification et importance de ce choix terminologique, lequel est le fruit d'un amendement fait au texte et qui a consisté dans le remplacement du mot « aspect » (*character*) par celui

13. Voir le site de l'éditeur Jean-Claude Lattès : <https://www.editions-jclattes.fr/la-parole-est-un-sport-de-combat-9782709660693>.

14. Sans y faire allusion, le titre du livre de Bertrand Périer et Adeline Fleury paraphrase l'excellent documentaire de Pierre CARLES, *La sociologie est un sport de combat* (2001), qui présentait un portrait du sociologue Pierre Bourdieu. Dans ce film, Bourdieu prétendait que tout comme les arts martiaux ne devraient pas servir à attaquer les innocents et les faibles, les armes intangibles de la sociologie devaient aider à comprendre le fonctionnement du monde avec ses contradictions et ses injustices, et ne pas être employées pour exploiter les consommateurs crédules ou « faire vendre et acheter » des produits inutiles, comme le font les professionnels du marketing et de la publicité avec des outils conceptuels semblables en élaborant leurs stratégies de persuasion.